ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

Programme

« La question prioritaire de constitutionnalité, mode d'emploi »

10 et 11 mars 2010

Mercredi 10 mars 2010 :

Journée au **Conseil constitutionnel**
(2, rue de Montpensier Paris 1er, M° Palais Royal)

Directeur de session : Jean-François de Montgolfier, Magistrat, Chargé de mission au Conseil constitutionnel

Matinée :

9 h 15 : Accueil des participants.

9h30 : Allocution de Monsieur Jean-Louis DEBRE, Président du Conseil constitutionnel, en présence de Monsieur Jean-François THONY, Directeur de l'Ecole Nationale de la Magistrature.

10 h00 : *La loi organique du 10 décembre 2009 relative à l'application de l'article 61-1 de la Constitution*

Monsieur Marc GUILLAUME, Secrétaire général du Conseil constitutionnel.

11 h 30 : *Lecture, interprétation et autorité des décisions du Conseil constitutionnel*

Monsieur Régis FRAISSE, Chef du service juridique du Conseil constitutionnel.

12 h 30 : Visite du Conseil constitutionnel

Déjeuner-buffet au Conseil constitutionnel

Après-midi :

14h30 : *Le principe d'égalité dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel, quelles perspectives pour la question prioritaire de constitutionnalité ?*

Monsieur Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV.

16 h00 : *Accéder à l'information relative à la jurisprudence du Conseil constitutionnel*

Monsieur Lionel BRAU, Chef du service de la documentation du Conseil constitutionnel.

Jeudi 11 mars 2010

Journée à **l'Ecole Nationale de la Magistrature**
(3 ter, Quai aux Fleurs Paris 4ème)

Directrice de session : Géraldine AUVOLAT Magistrat, Coordonnateur de formations

Matinée :

9h15 : Accueil des participants.

9h30 : *Regards croisés sur la question prioritaire de constitutionnalité devant les juridictions du fond*

Table ronde animée par Monsieur Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV.

Intervenants :

Madame Catherine BROUARD-GALLET, Directrice adjointe des affaires civiles et du Sceau,

Monsieur Edouard DE LEIRIS, Adjoint au chef du bureau de la procédure à la direction des affaires civiles et du Sceau,

Monsieur Hugues COURTIAL, Rédacteur à la direction des affaires criminelles et des grâces,

Madame Marthe-Elisabeth OPPELT-REVENEAU, Conseillère à la Cour d'appel de Paris, chargée de mission auprès du Premier président de la Cour d'appel,

Monsieur Cyril ROTH, Vice-président au tribunal de grande instance d'Evreux.

Seront abordées la présentation du décret d'application de la loi organique en matière civile et pénale et la mise en œuvre de la question prioritaire de constitutionnalité par les juges de première instance et d'appel

Débats

12h30 : Déjeuner libre

Après midi

14h00 : Intervention de Monsieur Jean-François THONY, Directeur de l'Ecole Nationale de la Magistrature.

14h30 : *Regards croisés sur la question prioritaire de constitutionnalité devant la Cour de cassation*

Table ronde animée par Monsieur Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV.

Intervenants :

Monsieur André GARIAZZO, Premier avocat général à la Cour de cassation,

Monsieur Jacques MOUTON, Directeur du Service de documentation, d'études et du rapport de la Cour de cassation.

Débats

17h00 : Fin des travaux